

PROCEDURES DE LEASING

RESUME DES TERMES DE VOTRE
CONTRAT

WWW.LEASEPLAN.LU



LeasePlan

It's easier to leaseplan

PRINCIPAUX ASPECTS DE VOTRE CONTRAT

Nous vous recommandons de prendre connaissance des points suivants avant la livraison de votre véhicule.

1. VEHICULES ET CONTRAT

✓ AUDI A3 SPORTBACK

- Leasing opérationnel
- Financement, taxes, assurances (couverture complète), entretiens & réparations, pneus (pneus hivers inclus), véhicules de remplacement et assistance routière
- **Franchise** (dégâts matériels) : **257 € HT**
- **36 mois**
- **30.000 km par an**



✓ DRIVER CARDS



Vous trouverez dans le véhicule une « **Driver Card** » sur laquelle les informations essentielles sont reprises (nous vous conseillons de la conserver dans votre portefeuille par exemple)

✓ ENTRETIENS, REPARATIONS, BRIS DE VITRE, PNEUMATIQUES

Vous avez besoin d'une révision de votre véhicule ou d'autres travaux de réparation ? Ne perdez plus votre temps au téléphone et prenez rendez-vous en ligne avec notre partenaire CarLife www.carlife.lu

Un changement de pneus ? Delta Pneus se tient à votre disposition au 47 50 50 10u via l'adresse delta-pneus@point-s.lu

Les changements de pneu s'effectuent selon l'usure, les crevaisons sont comprises sans supplément.

Un bris de glace ? Vous pouvez contacter CarLife ou Autovitres directement (www.autovitres.com)

✓ EN CAS D'IMMOBILISATION DU VEHICULE

Une panne, un accident ? pensez à l'ACL – Automobile Club Luxembourg
Pour toute immobilisation du véhicule faites appel à l'ACL. Il s'agit d'une assistance 7j/7, 24h/24 partout en Europe (numéro unique partout en Europe +352 40.71.40). Une prise en charge :des réparations, du véhicule de remplacement des éventuels frais d'hôtel ou de rapatriement est prévue (max 750 €).

En cas d'accidents, il y a deux cas de figure :

- Accident avec tiers
 - Constat européen d'accident
- Accident sans tiers / vandalisme
 - Déclaration d'accident LeasePlan (sur notre site internet)

Dans les deux cas, la déclaration est à faire endéans les 24 h et à envoyer à l'adresse assurance@leaseplan.lu

Les réparations se font chez Carlife uniquement

Une franchise de 257 € est prévue dans le contrat. Sauf pour les cas de vol du véhicule, incendie ou accident gibier (sur base d'un rapport de police uniquement) ou de grêle.

Il n'y a pas de franchise en cas de bris de glace non plus (réparations via Autovitres uniquement)

✓ ASSURANCES

Tout conducteur titulaire d'un permis de conduire valable peut conduire le véhicule. Nous ne faisons pas de distinction avec les jeunes conducteurs.

2. ASPECTS ADMINISTRATIFS

✓ VIGNETTE RESIDENTIELLE

Si vous avez droit à une vignette résidentielle, vous aurez besoin d'une attestation de notre part certifiant que vous êtes l'utilisateur du véhicule de leasing. Il vous suffit d'indiquer votre adresse privée et votre plaque à l'adresse administration@leaseplan.lu. LeasePlan vous fera alors parvenir le document dans les plus brefs délais.



✓ CONTRAVENTIONS

Les contraventions et rappels transmis par la police vous sont automatiquement renvoyés par LeasePlan à l'adresse de votre société. Veuillez noter que même les contraventions en provenance de l'étranger nous arrivent désormais. En cas de non paiement des amendes, nous recevons également les rappels que nous vous transmettrons.

✓ PLAQUES JAUNES EN BELGIQUE

Les conducteurs domiciliés en Belgique et bénéficiant d'un véhicule de société immatriculé au Luxembourg dans le cadre d'un contrat d'emploi avec une société luxembourgeoise doivent être en mesure de présenter une attestation TVA fournie par l'administration belge de la TVA. Vous trouverez sur notre [site web](#) la procédure à suivre pour obtenir cette attestation.

3. MON LEASING SE TERMINE

✓ JE RESTITUE MON VEHICULE

▪ PROCÉDURE

- Un rendez-vous vous sera attribué (restitution chez LeasePlan)
- Restituez le véhicule propre (intérieur et extérieur)
- Un procès-verbal de restitution est établi et signé par le conducteur et LeasePlan
- Immédiatement après la restitution du véhicule, le groupe SGS, une organisation neutre, inspecte et évalue le véhicule selon le guide de restitution [Fair Wear & Tear](#), afin de garantir un traitement impartial et une évaluation correcte des dommages. Familiarisez-vous dès à présent avec ce guide pour éviter toute surprise lors de la restitution.

- Attention, seuls les **dégâts d'usure normale** sont admis. Les autres dégâts doivent être déclarés en cours de contrat et réparés sous franchise. Les dégâts hors usure normale non déclarés ou réparés en cours de contrat feront l'objet d'une refacturation à la restitution du véhicule.

- **DOCUMENTS À REMETTRE**

- carte grise du véhicule
- certificat de conformité
- taxe de circulation (vignette)
- carte verte d'assurances
- carte carburant (le cas échéant)
- toutes les clés
- carnet d'entretien et les différents manuels d'utilisation
- CD du système de navigation (le cas échéant)

4. DIVERS

✓ TENUE ET UTILISATION DU VEHICULE

Nous vous remercions de ne pas fumer dans les véhicules.

Il convient d'utiliser le véhicule « en bon père de famille » en respectant scrupuleusement la législation, le contrat et le manuel d'utilisation du constructeur.

En tant que conducteur titulaire du véhicule, vous êtes responsable de l'équipement, de l'entretien et de l'état général du véhicule.



It's easier to leaseplan !